



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question écrite n° 67810

## Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur la possibilité de sensibiliser les jeunes et les parents en matière de « jeux dangereux » (jeu du foulard...). Il la prie de bien vouloir lui faire connaître sa position sur ce sujet.

## Texte de la réponse

La secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité a pris connaissance avec intérêt de la question relative au phénomène préoccupant des jeux dangereux et des pratiques violentes chez les jeunes. Dans le cadre des états généraux de l'enfance, annoncés par le Président de la République en novembre 2009, un atelier spécifiquement consacré à la prévention des risques liés à la pratique des jeux dangereux a été mis en place. Composé d'experts et de représentants d'institutions et d'associations, ce groupe de travail avait pour mission de déterminer les actions les plus pertinentes à mettre en oeuvre en termes de prévention des risques. L'objectif était d'améliorer la connaissance relative au phénomène des jeux dangereux, que ce soit la pratique des jeux de non-oxygénation au domicile familial ou en milieu scolaire ou la pratique des jeux d'agression ou d'attaque en milieu scolaire. Les conclusions et préconisations issues de ces travaux organisés dans le cadre des états généraux de l'enfance ont fait l'objet d'une restitution lors de la cérémonie de clôture des états généraux de l'enfance le 16 juin 2010. Le rapport de l'atelier figure sur le site Internet des états généraux de l'enfance. Concernant la prévention des risques liés à la pratique des jeux dangereux, les mesures suivantes ont notamment été mises en place : diffuser une information généralisée sur les dangers des jeux dangereux, développer des actions de prévention auprès des jeunes et promouvoir l'installation des logiciels de contrôle parental pour renforcer la prévention sur Internet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67810

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Famille et solidarité

**Ministère attributaire :** Famille et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 décembre 2009, page 12433

**Réponse publiée le :** 17 août 2010, page 9134